

Conditions d'insertion du 6 juillet 2007

1a/ La création de votre page est comprise dans le tarif d'insertion. Sa longueur maximale aura l'équivalent d'environ une page A4 écrite dans Word. Si vous souhaitez une page plus longue ou si celle-ci est compliquée à créer (mise en page complexe, etc.), nous vous avertissons du coût supplémentaire que nous devons vous facturer et attendrons votre accord avant de commencer le travail.

1b/ Après la création de votre page, vous devez bien vérifier si celle-ci a été réalisée correctement, si ce n'est pas le cas, merci de nous faire part rapidement des corrections à apporter (gratuit).

1c/ Votre page pourra être modifiée sans frais une fois tous les 3 mois au maximum. Pour des changements plus fréquents, nous devrons vous facturer des frais.

2a/ Chaque annonceur a droit en exclusivité au mot-clé choisi pour l'activité appondu à sa ville. Si vous choisissez comme lieu d'activité la Suisse romande ou la Suisse (guide des entreprises), vous aurez droit à une exclusivité pour votre mot-clé "activité" sur tout le territoire annoncé. Conditions supplémentaires :

2a1/ Uniquement si l'activité en question ne s'exerce pas localement.

2a2/ Le mot-clé pour la Recherche par activité doit se composer de minimum deux mots.

2b/ Le mot-clé choisi pour l'activité doit refléter la stricte vérité.

2c/ Pour le mot-clé concernant la recherche par lieu, si votre société se trouve dans un village, vous pouvez choisir la ville la plus proche.

2d/ Si vous choisissez (guide des entreprises) pour votre mot-clé "lieu" la Suisse ou la Suisse romande (ou un canton), votre entreprise doit déjà avoir une activité réelle sur le territoire annoncé.

3/ Nous nous réservons le droit de refuser toute annonce sans devoir nous justifier.

4/ Nous ne donnons aucune garantie quant au rang que votre page pourra occuper sur Google lorsque l'on vous cherchera sur la base de vos deux mots-clés principaux, à savoir : votre activité (le cas échéant appondu à la ville) et le nom de votre raison sociale.

5/ Le tarif s'entend hors TVA, les factures sont payables à 30 jours net, sans escompte.

6a/ Votre ordre d'insertion se renouvelle tacitement d'année en année, sauf résiliation faite par lettre signature au plus tard 3 mois avant la date d'échéance.

6b/ La tarif en vigueur appliqué pour le renouvellement de votre page est le suivant :

Le prix de base de l'annonce pour une page qui continuera d'être mise en ligne pour une nouvelle période de 12 mois sera maintenu pour autant que le mot-clé choisi correspondant à votre activité (le cas échéant appondu à la ville) se retrouve en 1ère position sur www.google.ch, pages : Suisse, le jour où nous allons créer la facture. Sinon, le prix de votre facture est basé sur le barème suivant :

1 ^{er} rang	100 %	6 ^e rang	60 %
2 ^e rang	95 %	7 ^e rang	50 %
3 ^e rang	90 %	8 ^e rang	40 %
4 ^e rang	80 %	9 ^e rang	30 %
5 ^e rang	70 %	10 ^e rang ou plus	20 %

Ainsi, le jour où nous éditons votre facture et que la recherche sur votre mot-clé (le cas échéant appondu à la ville) sur www.google.ch, pages : Suisse, permet de constater que votre page arrive en 5e position, votre facture correspondra aux 70 % du prix de base de l'annonce.

Note : pour la première année, aucune déduction ne sera accordée, et ce quel que soit le résultat d'une recherche sur Google. De même, en cas de renouvellement, si dans le courant de l'année, après le constat, le jour où votre facture est éditée, que votre page se classe moins bien (mais aussi dans le cas contraire où son classement s'améliore !), la facture n'est plus modifiée jusqu'à la prochaine échéance.

7/ Les éventuels changements de tarif sont communiqués aux annonceurs avec un préavis de 3 mois.

8/ En cas de litige, le for compétent est Boudry (Suisse).